



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche DEFR

**Secrétariat d'Etat à l'économie SECO**  
Service d'accréditation suisse SAS

# Rapport annuel 2024

## Service d'accréditation suisse SAS



13

comités sectoriels

737

organismes accrédités



647<sup>✓</sup>

actions exécutées

514

experts et expertes techniques



48

collaborateurs et collaboratrices du SAS



# La diversité des champs d'application accrédités continue de s'accroître



**Konrad Flück**  
Responsable du SAS

Le rapport annuel 2024 du Service d'accréditation suisse SAS donne un aperçu de la 33<sup>ème</sup> année de travail fructueux du SAS.

L'un des points forts de l'année 2024 a été la confirmation par l'European Accreditation (EA) au SAS de sa réussite de l'évaluation par les pairs réalisée en 2023. L'extension de la reconnaissance multilatérale du SAS pour l'accréditation proposée aux «organismes d'essais d'aptitude» et aux «producteurs de matériaux de référence» par l'EA et l'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC) a également été réjouissante. Ces succès soulignent la grande qualité du travail du SAS et assurent aux entreprises suisses de nouvelles chances dans la concurrence internationale.

Alors que le nombre d'organismes d'évaluation de la conformité accrédités reste plus ou moins stable à un peu plus de 700, la diversité des domaines d'application accrédités continue d'augmenter. Cette situation exige du SAS qu'il fasse preuve de flexibilité et d'adaptabilité afin de répondre aux exigences de l'économie et de la société. En même temps, elle souligne l'importance de la qualité et de la fiabilité dans un monde de plus en plus complexe.

Au cours de ces 33 années, le SAS s'est imposé comme une institution incontournable. L'indépendance du SAS reste une condition préalable essentielle à notre travail. Je suis fier que cette indépendance ait été préservée tout au long de mon mandat et qu'elle ait été protégée par les instances politiques, même dans des situations difficiles et sensibles. Ce positionnement du SAS constitue la base de son travail impartial et fiable et continuera à l'avenir à contribuer de manière décisive à son succès. Réussir signifie maintenir et développer la confiance dans le travail du SAS et dans le système d'accréditation suisse, et donc dans les multiples avantages qu'il apporte à la société, à l'environnement et à l'économie.

Pour moi, ce rapport annuel est un adieu : après 13 ans à la tête du SAS, je prends ma retraite. C'est avec fierté que je jette un regard sur le développement du SAS, que j'ai pu contribuer à façonner avec une équipe engagée et des partenaires fiables. La collaboration avec la commission d'accréditation, les partenaires nationaux

## Avant-propos du responsable du SAS

et internationaux et les organismes accrédités n'a pas seulement été fructueuse, elle a aussi été enrichissante et inspirante.

Je remercie tous ceux qui ont soutenu et encouragé le travail du SAS. Je souhaite à mon successeur, Anja Simma, et à son équipe beaucoup de succès et de plaisir dans leur travail. Le SAS reste un élément indispensable pour la qualité, la confiance et l'innovation en Suisse.

Avec mes meilleures salutations,



Konrad Flück

**6 Commission fédérale d'accréditation**

7 Rapport de la présidente

10 Les membres

**11 Faits et chiffres**

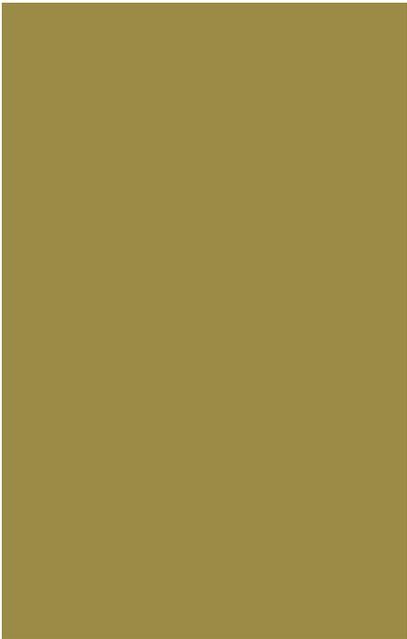
12 Un aperçu de l'essentiel

13 Les accréditations en chiffres

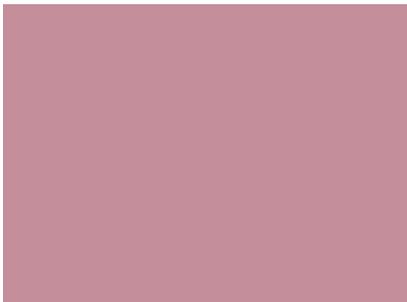
**17 Coopération**

18 Les comités sectoriels

19 Impressum



**Commission  
fédérale  
d'accréditation**



# La Commission fédérale d'accréditation AKKO dans sa nouvelle composition

Fin 2023, le Conseil fédéral a nommé trois membres actuels et huit nouveaux membres au sein de la commission. Ce renouvellement complet était devenu nécessaire, car de nombreux membres actuels ont quitté l'AKKO après 12 ou 16 ans en raison de la limitation de la durée du mandat. La commission a entamé la nouvelle période administrative 2024-2027 avec 11 membres au total et a tenu deux séances ordinaires à Berne. Un membre actuel a retiré sa candidature à court terme en raison d'un changement de poste. Le SAS s'efforce de trouver un remplaçant.



**Hans-Jürg Weber**  
Président de l'AKKO

Après 4 ans en tant que membre de l'AKKO, j'ai pu reprendre le poste de président de mon prédécesseur Katharina Rentsch Savoca le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Une activité passionnante et pleine de défis, qui me plaît. En tant qu'ancien responsable du service d'étalonnage et d'essai accrédité pour la haute tension (de 1997 à 2019) au High Voltage Laboratory de l'ETH Zurich, les procédures générales et les exigences des normes d'accréditation internationales me sont familières. Ce qui est nouveau pour moi, ce sont les tâches de président de la commission, la communication avec les différents membres et le contact direct avec la direction du SAS en cas de questions ou d'incertitudes de toutes sortes.

**La commission fédérale d'accréditation (AKKO)**, instituée par le Conseil fédéral, représente les intérêts des associations économiques et des groupes d'intérêts ainsi que des organismes d'évaluation de la conformité (OEC) à l'égard du SAS. Elle conseille le SAS, et, au cas par cas, les autorités concernées dans les questions fondamentales liées à l'accréditation dans le cadre des principes essentiels du système d'accréditation.

Les nouveaux membres de l'AKKO apportent un large éventail de compétences professionnelles et représentent les intérêts de l'économie, de la médecine de laboratoire, des associations, des services fédéraux et d'autres acteurs. Ensemble, ils misent sur des prestations fiables des organismes d'évaluation de la conformité (OEC) et sur le bon fonctionnement des processus d'accréditation du SAS. Certains membres sont responsables de tâches centrales dans leur entreprise ou dirigent eux-mêmes un OEC. Ils ont ainsi un aperçu précieux des défis liés au fonctionnement de tels organismes. Ces connaissances donnent lieu à des discussions engagées et variées lors des réunions de la commission.

Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement tous les membres de l'AKKO pour leur collaboration active et leurs précieux retours sur les propositions de décision. Mes remerciements vont également à tous les collaborateurs du SAS qui ont

travaillé d'une manière ou d'une autre pour l'AKKO au cours de l'année. Que ce soit lors de l'envoi des documents pour les propositions de décision, lors de l'organisation des séances ou en répondant aux questions par mail ou lors de nos rencontres.

Une première réunion dans la nouvelle composition a eu lieu en janvier 2024. Elle était placée sous la devise «Faire connaissance avec les membres de l'AKKO» et a également servi d'introduction au travail du SAS ainsi qu'aux tâches de l'AKKO. L'un des thèmes de la première séance ordinaire, en février 2024, était l'adaptation du règlement des taxes. Contrairement à 2022, où le sujet avait été discuté pour la première fois au sein de la commission, la majorité des membres ne s'est cette fois pas prononcée contre une augmentation des taxes. Sur la base de cette discussion et des réactions reçues après la réunion, le SAS a révisé son projet de règlement initial. Celui-ci a été approuvé par le Conseil fédéral en octobre 2024 et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Lors de sa deuxième réunion en septembre 2024, l'AKKO a félicité le SAS pour la réussite de l'évaluation par les pairs effectuée, en 2023, par l'European co-operation for Accreditation (EA). L'évaluation quadriennale, selon la norme EN ISO/IEC 17011, est essentielle pour la reconnaissance internationale du SAS et de ses processus d'accréditation. Les travaux qui y sont liés prennent beaucoup de temps et mobilisent des ressources humaines considérables.

Il a été renoncé à d'autres réunions en 2024, car ni le SAS ni l'AKKO ne disposaient de thèmes urgents. La traditionnelle rencontre de fin d'année, qui se termine habituellement par un apéritif après la réunion avec les collaborateurs du SAS - une occasion appréciée de discussions personnelles et d'échange d'expériences - a donc également été supprimée.

L'une des tâches centrales de l'AKKO est de prendre position sur les demandes de décision. Jusqu'à la mi-décembre 2024, 160 demandes issues de la vaste activité d'accréditation du SAS nous ont été soumises, dont des premières accréditations, des extensions importantes de la portée et des réaccréditations. Les rapports, rédigés en allemand, français, italien ou anglais, comprennent entre 16 et 145 pages, selon la taille de l'OEC et la portée de l'accréditation. L'AKKO vérifie ainsi l'impartialité du SAS dans son activité d'accréditation. Pour ce faire, elle reçoit, outre le rapport d'évaluation, la liste des OEC ainsi que la liste des

non-conformités (NC) constatées et leur historique de correction. L'évaluation peut représenter un défi, en particulier dans le cas de domaines d'accréditation étrangers à la branche pour le lecteur. En cas d'incertitude, des questions peuvent être posées au SAS avant que le président de l'AKKO ne donne son accord à la demande de décision et que la direction du SAS ne décide définitivement de l'accréditation.

Fin 2024, M. Konrad Flück prendra une retraite bien méritée après avoir dirigé avec succès le SAS pendant plus de 13 ans. Au nom de l'AKKO, je lui souhaite beaucoup de bonheur pour cette nouvelle étape de sa vie et de nombreux moments de plénitude lors de ses pérégrinations. Je le remercie chaleureusement pour son engagement dans le développement de l'accréditation en Suisse et pour la collaboration agréable et constructive avec l'AKKO. Tous mes vœux, Konrad !

Fin novembre 2024, j'ai eu l'occasion de rencontrer personnellement la nouvelle directrice du SAS, Mme Anja Simma. Ensemble, nous avons formulé les premiers intérêts et objectifs pour 2025, en mettant clairement l'accent sur un dialogue ouvert et une compréhension mutuelle. Je souhaite à Anja Simma un bon et fructueux départ et me réjouis de la collaboration à venir.



## Les membres

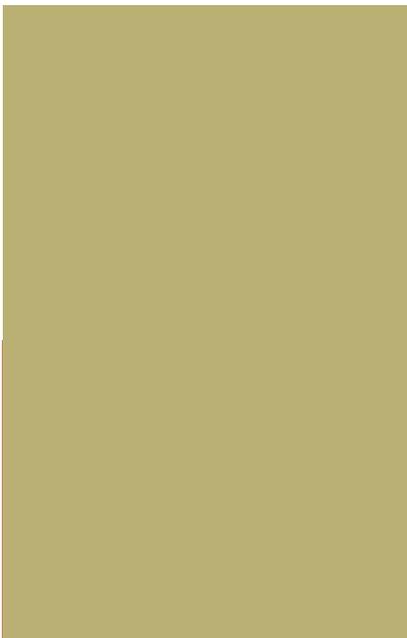
Nom, fonction et entreprise	Intérêts représentés
Président de l'AKKO <b>Hans-Jürg Weber</b> ETHZ ret.	Approvisionnement en énergie électrique
<b>Fabiano Assi</b> Dr. Sc. Tech. METAS	
<b>Björn Avak</b> Dr. sc. ETH Electrosuisse	Électricité, énergie et informatique
<b>Volker Baroke</b> Ingénieur diplômé en technologie alimentaire Emmi Suisse SA	Alimentation
<b>Pierre-Alain Binz</b> PhD Hôpital du Valais – Institut Central des Hôpitaux (ICH)	Laboratoires médicaux
<b>Stefano Dazio</b> Dipl. Ing. EPFL, EMBA Losinger Marazzi SA	Construction
<b>Klaus Fuchs</b> Dr. EUROLAB	Laboratoires d'essais et d'étalonnage
<b>Adam Martin Gontarz</b> Dr. sc. ETH Swissmem	Économie
<b>Mikael Huber</b> Dr. Phil. Union suisse des arts et des métiers USAM	Commerce
<b>Peggy Schuhmann</b> Fédération des coopératives Migros, Swiss Quality Testing Services	Alimentation
<b>Babette Sigg Frank</b> Forum suisse des consommateurs kf	Consommateurs



[Pour plus d'informations](#)



# Faits et chiffres





# L'essentiel en bref

## L'exercice 2024

Au cours de l'année sous revue, tant l'économie suisse que les autorités ont pu s'appuyer sur une infrastructure expérimentée et efficace de 737 organismes d'évaluation de la conformité (OEC) accrédités dans tous les domaines spécialisés.

En 2024, le nombre d'OEC accrédités a augmenté de 4. Durant la période sous revue, 14 premières accréditations ont été délivrées.

Au total, le SAS a réalisé 647 actions. Ce chiffre prend en compte 193 évaluations pour la première accréditation et le renouvellement de l'accréditation, ainsi que 454 autres actions d'évaluation.

29 des OEC sont des organismes désignés qui effectuent des évaluations de la conformité de produits de toutes sortes dans 13 domaines techniques. Dans le cadre de l'accord avec l'Union européenne relatif à la reconnaissance mutuelle en matière d'évaluation de la conformité (ARM), la Suisse a désigné ces OEC en tant que tels. Cela leur permet d'agir de manière équivalente sur le marché européen.

## Les finances 2024

Accréditation	Compte 2021	Compte 2022	Compte 2023	Compte 2024
Revenus (en mio de CHF)	9,3	9,6	9,9	10,1
Coûts (en mio de CHF)	11,7	12,5	12,9	13,1
Taux de couverture des coûts (en %)	79,5	76,8	76,7	77,1



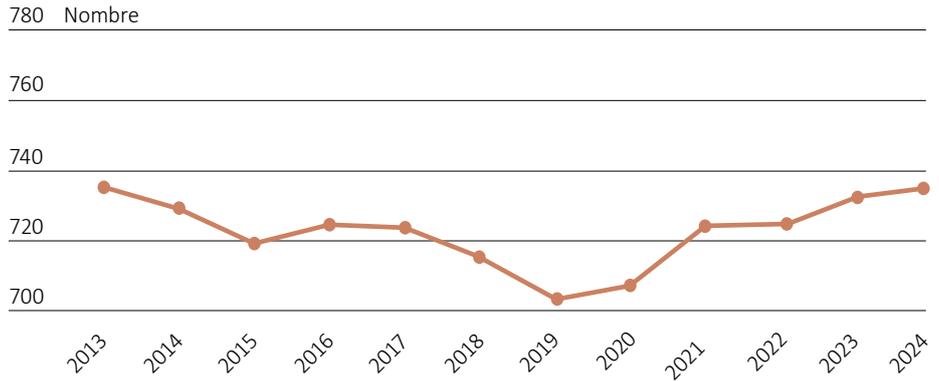
[Comptes d'État](#)

En 2024, les revenus ont augmenté de 2,0% par rapport à l'année précédente, tandis que les coûts affichent une hausse de 1,6%.

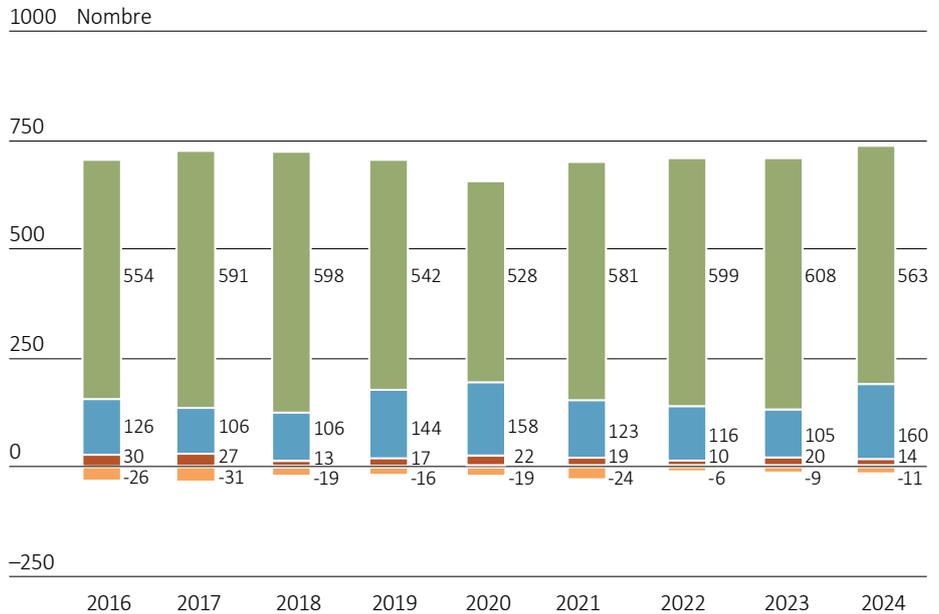


# Les accréditations en chiffres

## Evolution du nombre d'organismes accrédités en fin d'année



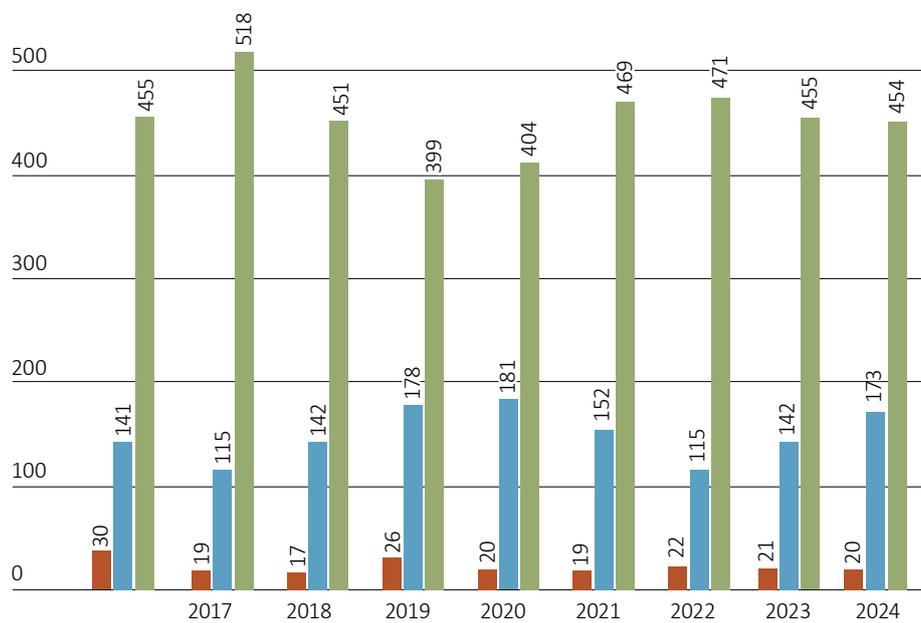
## Répartition des organismes accrédités en fin d'année



- Nombre des premières accréditations prononcées
- Nombre des renouvellements d'accréditations prononcées
- Nombre d'organismes, où une autre action a été exécutée (principalement des surveillances) resp. où aucune action n'a eu lieu (en fonction de l'état dans le cycle d'accréditation)
- Nombre d'organismes qui ne sont plus accrédités et d'organismes qui ont été intégrés dans d'autres organismes

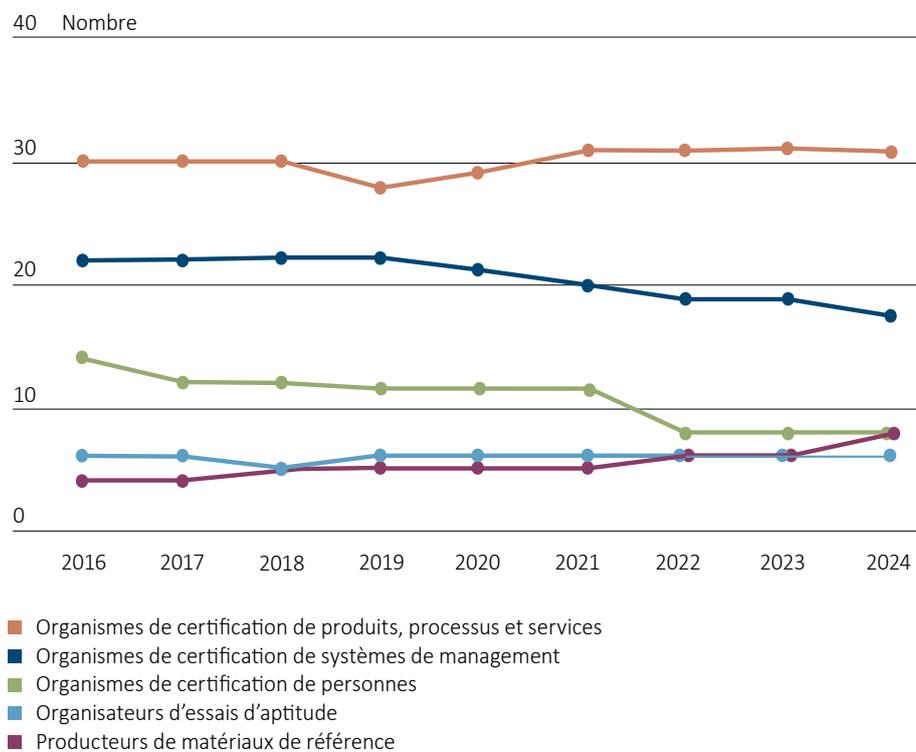
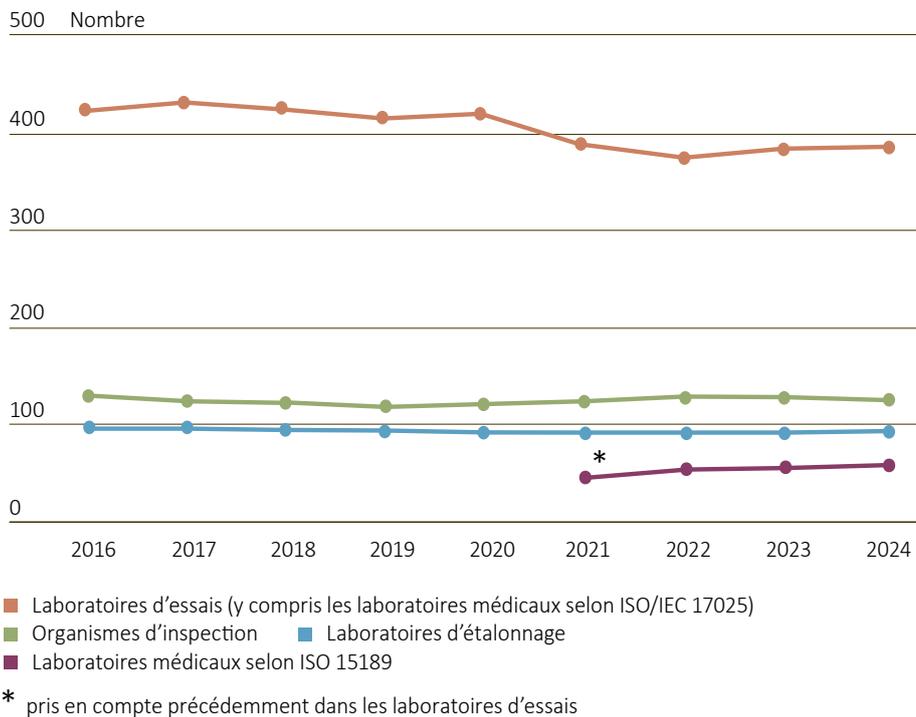
## Actions exécutées

600 Nombre

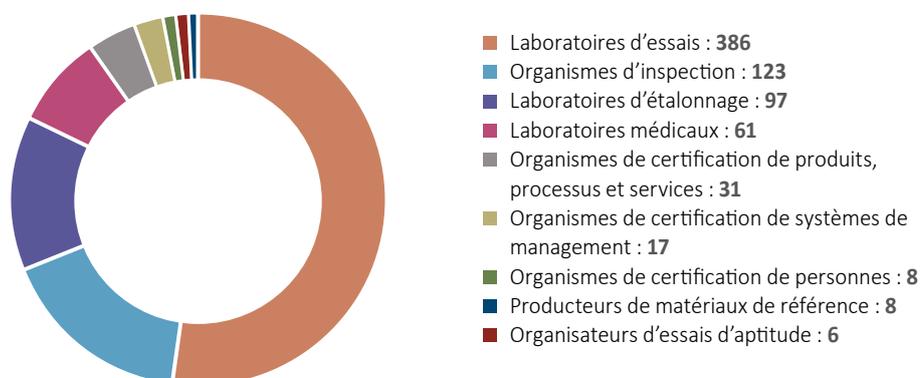


- Evaluations pour la première accréditation
- Evaluations pour le renouvellement de l'accréditation
- Autres actions

## Evolution des différents types d'accréditation

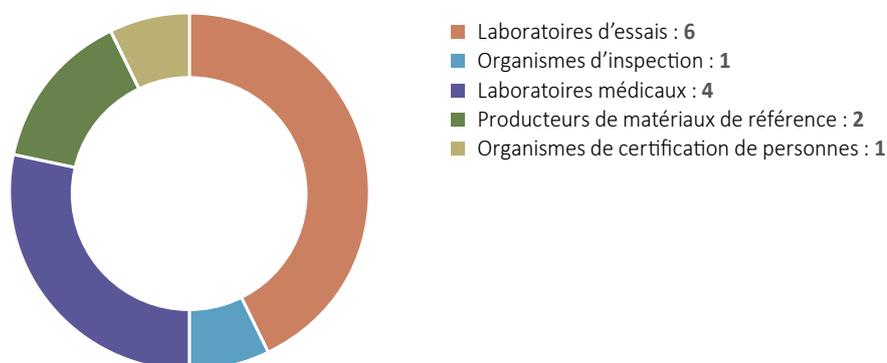


## Répartition des organismes accrédités actifs selon le type d'accréditation à fin 2024

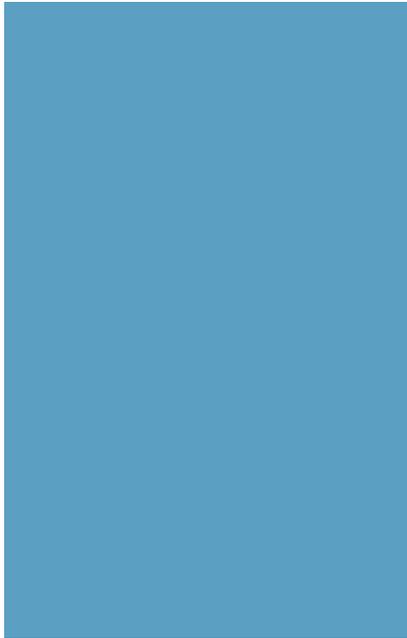


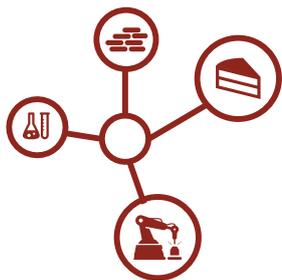
Total des organismes accrédités en 2024 : 733

## Répartition des premières accréditations en 2024 selon le type d'accréditation



Total des première accréditations en 2024: 20



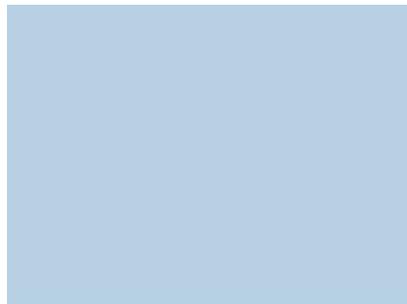
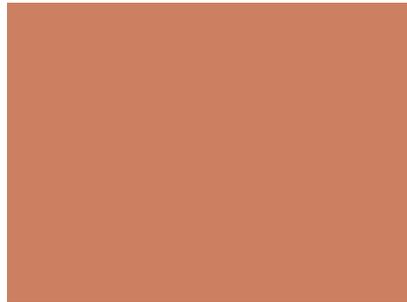
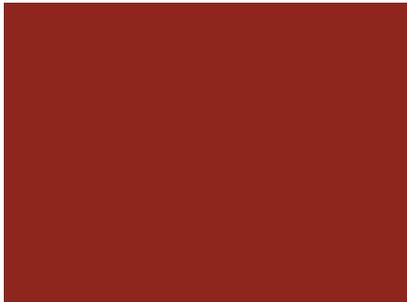


## Comités sectoriels

L'objectif des différents comités sectoriels (CS) est d'interpréter les exigences des normes pour les domaines concernés ainsi que par rapport aux critères d'accréditation spécifiques et aux nouveaux développements. Les CS soutiennent ainsi le SAS dans la mise en œuvre et l'harmonisation des exigences pertinentes des normes au niveau national et international. Elles constituent un pont entre l'économie, les associations professionnelles, la Confédération, les cantons et le SAS. En conséquence, des experts du secteur, des représentants des associations professionnelles ainsi que des collaborateurs du SAS siègent dans les CS.

### Les comités sectoriels et leurs responsables

 <b>Matériaux de construction</b> Dr. Nicolas Guscioni	 <b>Agriculture</b> Lorenz Roggli
 <b>Chimie</b> Manuela Quintilii	 <b>Denrées alimentaires</b> Dr. Barbara Plaschy, Manuela Quintilii
 <b>Electrotechnique</b> Stefano Bianchi	 <b>Médecine légale et criminalistique</b> Simon Herren
 <b>Technologie de l'information</b> Thomas Hilger	 <b>Service de transport de personnes et de marchandises</b> Paolo Pesenti
 <b>Etalonnage</b> Dr. Christian Hof	 <b>Essais destructifs et non destructifs sur matériaux</b> Stefano Bianchi
 <b>Laboratoires d'analyses médicales</b> Dr. David Rais	 <b>Certification</b> Stephan Gehrke
 <b>Matériaux de référence</b> Dr. Catherine Bulliard, Manuela Quintilii	

**Editeur**

Service d'accréditation suisse SAS  
Holzikofenweg 36, CH-3003 Berne  
Tél. +41 (0)58 463 35 11  
[www.sas.admin.ch](http://www.sas.admin.ch)

**Responsable**

Konrad Flück

**Rédaction**

Eliane Bossart  
Traduction en français :  
Service linguistique francophone –  
SG DEFR

**Collaboration**

Konrad Flück  
Hans-Jürg Weber,  
Président AKKO

**Design**

SECO, secteur publications

**Reproduction**

Autorisée avec indication de la  
source, justificatif souhaité

**Copyright**

Autorisée avec indication de la  
source, justificatif souhaité

**Droit d'image**

Cover: Shutterstock  
Icons: Shutterstock und SECO,  
Ressort Publikationen

**Edition**

Mars 2025